

COMPTE RENDU

DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

DU LUNDI 3 AVRIL 2017

Monsieur PERRION ouvre la séance

1/ DESIGNATION A DES COMMISSIONS

- Il évoque la Commission du CORA (Comité Opérationnel de lutte contre le Racisme et l’Antisémitisme) et demande à ce que les maires désignent un remplaçant à Madame BOISSEAU Maire de Rougé, démissionnaire.

- La prochaine CDCI Commission départementale de coopération intercommunale aura lieu le vendredi 30 juin à 14 h 30 sur le thème de la GEMAPI. Madame SORIN et Monsieur PERRION, entres autres invités, comptent s’y rendre. A noter que l’Assemblée Générale de l’AMF aura lieu le matin

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l’Autonomie (CDCA)

Le Président demande aux Maires de nommer des titulaires et suppléants pour cette Commission

Collège Personnes handicapées

Titulaires : Nelly Sorin et Marie-Jo Havard (adjointe au maire de Châteaubriant)

Collège Personnes âgées

Titulaire : Catherine Martin (adjointe mairie de Besné)

2/ CAP MARIAGE

Mme HOLSTEYN, Présidente de CAP MARIAGE présente l’association. Il s’agit d’un service citoyen d’accompagnement des futurs mariés. Cela constitue une aide à la mission des officiers d’état civil. Les réunions d’informations sont organisées par des couples animateurs bénévoles formés par CAP MARIAGE.

On propose une première réunion en mairie d’une durée d’1 H 30. Une réunion a d’ailleurs eu lieu à Sainte-Pazanne le samedi 1er avril et tout dernièrement à Machecoul un mercredi à 19 H.

En général, ces réunions sont proposées un mercredi soir en semaine et un samedi matin. Un tract est glissé dans le dossier remis à l’état civil ou remis indépendamment au choix des communes. Les maires apprécient de rencontrer les couples en privé et non lors de rencontres publiques où d’autres sujets sont inévitablement abordés et sans lien avec le sujet.

Première partie de la réunion

Pendant ces rencontres : présentation de la cérémonie avec un diaporama. Il est possible de personnaliser avec ajout de musique ou autres. La présentation diffère d’une commune à l’autre, elle se déroule dans la Salle des Mariages. Les participants hétéros ou homosexuels viennent en couple ou 1 seule personne participe, parfois accompagné de leurs enfants. En début de réunion il est donné un petit carnet de bord avec ce qui se dit en réunion.

Il y a 2 ans, un accord a été signé avec la Chambre des Notaires (plus de 200 dans le 44) pour éviter la concurrence. La Chambre des notaires désigne un notaire proche de la commune ou sur la commune qui vient présenter les différents contrats de mariage. A noter que le conseil dans une étude notariale est gratuit et ouvert à tous. Cela coûte beaucoup moins cher de faire un contrat de mariage.

Le couple de CAP Mariage va lire 5 articles du code civil et explique ce que veut dire le respect, la conduite conjointe de la famille. Nombreux sont étonnés de savoir qu’ils sont parents jusqu’aux 18 ans de l’enfant.

Les thèmes abordés sont le respect, la fidélité, le secours et l’assistance (exemple : la contribution est proportionnelle aux charges)

Dernière partie de la réunion : Prendre soin de son couple

- Aider à réfléchir sur la vie de couple.

- Susciter des questions afin d’avancer ensemble sur des sujets de réflexion.

Mme HOLSTEYN souhaite la mutualisation des communes pour se faire ou proposer des réunions dans les Communautés de Communes.

A la demande des Maires présents, Mme HOLSTEYN indique qu’un tiers des futurs mariés répond à cette proposition de réunion qui est annoncée dans le bulletin local. A la fin de celle-ci. Ils peuvent remplir un questionnaire facultativement.

Le contrat de mariage est un contrat de droit privé qui n’est pas ouvert, pour l’instant, aux demandes de PACS car il n’y a pas de question de durabilité. Dans les mairies il y a autant de pacsés que de mariages.

Le Président demande à ce que la documentation soit envoyée aux communes.

Mme HOLSTEYN précise que s’il y a moins de 15 mariages/an, faire passer un flyer et se rapprocher d’une autre commune pour assister à une réunion.

Le Président remercie les intervenants de CAP Mariage pour leur présentation.

3/ PROGRAMME DES REUNIONS DU 3EME TRIMESTRE

Le Président évoque la réunion à venir sur sa commune de Ligné, organisée par le CNFPT le 21 juin à destination des élus et services sur la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective.

Il informe aussi de la Rencontre sur le Réseau local de la Sarthe le 4 avril.

4/ POINT SUR LES COMMISSIONS

\* Réunion sur les Valeurs locatives le lundi 24 avril de 14 h à 17 h à la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP) 4 Quai de Versailles à Nantes

Monsieur PERRION attire l’attention sur la réunion « Prélèvement à la source » et « Révisions des valeurs locatives » (RVLLP) qui aura lieu le 24 avril prochain et organisée par la Direction Générale des Finances Publiques et demande aux Maires d’y participer.

Il est fait état de la complexité des lois, soulevée par plusieurs maires (Madame SORIN et Messieurs GEFFROY, BREHIER et LOUER) ayant participé aux commissions antérieures. Il existe 2 commissions distinctes. Yves METAIREAU signale que des disparités existent entre les grandes surfaces au détriment des commerces des centres villes. Lors de la dernière réunion il a été demandé de rectifier le tir et la mise en application devrait avoir lieu dès l’automne prochain.

Le Président demande si sur une même commune il peut y avoir plusieurs catégories. Yves METAIREAU répond que oui car la CFE est composée de 6 catégories.

Monsieur TOBIE précise que cela concerne tous ceux qui payent la CFE, les CPAE.

Le Président demande qui y participera. Participants prévus : Maurice PERRION, Yves METAIREAU, Jean LOUER, Hervé BREHIER, François OUVRARD, Marcel VERGER et Nelly SORIN (peut être)

5/ PREPARATION DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN

Monsieur PERRION précise que l’AG aura lieu cette année à Sainte-Pazanne et évoque le programme

. Présentation du Réseau Manger Local

. Présentation des services offerts par internet et la Commande Publique, notamment le site du Pellerin

. Mise en place de notre Site Internet

. Intervention de la Gendarmerie sur le thème de la Sécurité et leur nouveau déploiement

. Intervention de Mr de la GATINAIS sur le thème « Histoire Industrielle de Loire-Atlantique avec des chefs d’entreprises qui viendront parler de leurs parcours. (Monsieur BALEYDIER se porte garant de son intervention car pour l’anecdote il a eu Mr de La GATINAIS comme élève).

Monsieur BALEYDIER va organiser au mois de juin dans sa commune une information gendarmerie sur le thème des cambriolages.

Le Président indique que la visite prévue le matin du prochain CA du 21 avril des installations GRDF sur le centre de chambres de compression de Nozay sera intéressante. Il rappelle le caractère obligatoire de fournir une carte d’identité pour ce faire.

6 / QUESTIONS DIVERSES

\* Renouvellement cartes d’identité

Madame BRIERE évoque le problème des renouvellements des CNI et demande si l’AMF ne peut pas être force de proposition.

Madame SORIN indique que sur la communauté d’agglo de Clisson aucune commune n’est dotée d’un système pour le renouvellement et exprime le mécontentement de la population. Elle interroge l’AMF sur les propositions qu’elle pourrait faire.

Monsieur TOBIE précise que le Pays d’Ancenis est commune d’accueil et il émet un doute sur l’intention des gens qui ont la possibilité de faire la démarche sur leur lieu de vacances. Est-ce vraiment le lieu ?

Une question est soulevée : peut-il y avoir d’autres centres d’accueil complémentaires ?

Madame BRIERE demande si l’AMF ne pourrait pas jouer un rôle et s’investir dans des solutions pour qu’une installation soit mise en place à l’AMF

Le Président demande le coût d’une installation : 1 000 euros

Le Président précise que 3 sites supplémentaires ont été ouverts sur Rezé, Carquefou et Nantes.

Il va prendre contact avec Monsieur AUBRY à la Préfecture pour voir ce que l’on peut mettre en place et envoyer un courrier à chaque président d’Intercommunalité pour répertorier qui est équipé.

\* Banque Postale

Problème évoqué par plusieurs maires : avant la mairie était seule décisionnaire pour fermer une Poste.

Monsieur METAIREAU indique que dans certaines mairies un forfait d’heures est mis en place uniquement le matin.

Le Président indique qu’il y aura une réunion à la Région le 23 mai à 13 h 30 sur le thème : Agence Postale, visite aux personnes âgées…

Il va envoyer des invitations à toutes les administrations.

7/ ORANGE

Le Président remercie de la venue des Personnes d’Orange. Il dit que nous avons souvent des discussions dans les Conseils d’Administration sur les services qui sont les gestionnaires de réseaux vers les collectivités. Nous avons déjà rencontré Enedis et Gaz de France.

La problématique est de savoir comment pouvoir contacter Orange facilement sauf à tomber sur une plateforme téléphonique et savoir comment vous allez travailler avec les Collectivités.

Dominique AUBRIT remercie de l’accueil de l’AMF. Il est basé à la Direction des Relations Collectivités Locales de Loire Atlantique.

Yves Moreau est Directeur Relations institutionnelles au Siège Chef de Projet et fait le tour de France des collectivités locales.

Ulrich Normand Responsable Processus sur la maintenance préventive sur les Pays de Loire qui va parler de l’élagage.

Dans un premier temps nous avons rencontré Madame PERGELINE. Comment on peut améliorer ce processus de signalisation. Travaille sur un nouveau signal réseau dédié aux Collectivités locales qui permet de suivre l’état d’avancement (poteaux tombés par terre…). L’application est déjà effective dans plusieurs départements dont le Maine et Loire. Orange a pris la décision pour résoudre les incidents au niveau des collectivités locales.

En 2014, L’Arcep et la Direction d’Orange Mr RICHARD Président ont décidé de mettre en place un service qui n’existait pas encore : Il s’agit de mettre en place des moyens financiers et techniques dédiés aux Collectivités pour aider les maires. Cette application est gratuite. Elle se présente sous forme d’interface digitale. Il suffit de rentrer dans une application qui permet de signaler les incidents en direct Le point important qu’est-ce qu’un « dommage réseau » ? : C’est une ressource physique, une trappe, un poteau, une armoire ouverte, un fil qui pend avec danger immédiat, dénommé sinistre isolé. Ce n’est pas la même approche qu’une tempête qui n’est pas gérée de la même façon. ½ milliard est débloqué pour la maintenance réseaux, dont 100 000 euros dédiés aux Collectivités.

Ce système permet de suivre l’état d’avancement sur tout le territoire national. La réparation se fait sous un mois maximum (en général sous 15 jours, 3 semaines). Cette application est valable sur tablette ou iPhone. L’accès se fait par mail sur la commune uniquement et pas sur celle du voisin. Elle fonctionne avec un mot de passe. Au 31 décembre 2017 Orange aura couvert tout le territoire

Le Président demande si nous sommes dans les 40 premiers départements dotés du système. La réponse est non.

Une plaquette sera envoyée aux Maires. Nous allons demander à demander à Mme Pergeline le fichier des maires avec le code INSEE pour le rentrer dans notre base.

Mme SORIN souligne le fait qu’actuellement on ne peut pas avoir de référent et on ne sait pas où s’adresser. Monsieur AUBRIT signale qu’il est le seul référent mais pas dans un premier recours, il faut composer le 0800 083 083.

La population doit faire le 3900 pour signaler leurs problèmes ou les numéros des fournisseurs d’accès.

Monsieur AUBRIT propose d’envoyer un courrier avec le logo d’Orange et celui de l’AMF aux Maires.

Monsieur NORMAND communique sur la partie élagage : Pour déployer la fibre optique dans les années qui viennent et il va falloir procéder à l’élagage.

Les maires conservent leur droit de police mais sur l’article L51 il y a des problèmes de servitude. Orange passe des conventions avec les propriétaires, la règle prévaut avec ce qui était prévu avant. L’ARCEP tague les services d’ORANGE de remettre le réseau téléphone sous 48 heures. L’article L51 donne le droit en tant que maire de lancer une procédure auprès du propriétaire qui doit effectuer l’élagage sous 15 jours aux frais du propriétaire de faire les travaux, courrier adressé avec accusé de réception si non réponse, Orange pourra être mis en demeure de faire les travaux à sa charge en dernier recours. Le but premier est de trouver un accord avec le propriétaire. Orange est là pour accompagner les propriétaires et les mairies. Il faut traiter au cas par cas pour l’enveloppe des travaux.

Monsieur METAIREAU fait état du courrier en association avec la CARENE resté sans réponse qu’il a envoyé dans les Services d’Orange pour avoir une réponse sur la fibre optique. La population est excédée de ne pas avoir de réponse pas seulement sur CAP Atlantique. Demande à Orange de faire attention car il existe de la concurrence.

Mesdames CAUCHIE, BRIERE et SORIN précisent que la Mairie ne sait pas donner de réponses à la population sur la date de mise en place de la fibre optique et renouvellent le mécontentement de tous. Les sociétés qui viennent pour s’installer ont un besoin urgent.

Le risque pour Orange c’est que les maires aillent voir la concurrence. Les devis sont 4 fois plus élevés en souterrain. Il n’existe pas de compromis sur l’effacement des réseaux

Monsieur AUBRIT souligne que la difficulté reste l’aérien. La sous-traitance est très sollicitée. Orange travaille avec Sogetel, Eritel et autres sous-traitants. Il s’agit de programme important.

Monsieur AUBRIT dit qu’il est fondamental de réussir l’aérien. Il garantit que l’effort sera fait sur l’adressage et Orange sera dans les temps en 2020.

Le Président remercie les intervenants d’Orange pour leur intervention.

Il demande s’il y a d’autres questions.

Il précise que la subvention du Conseil Départemental d’un montant de 78 000 euros est reconduite pour cette année.

Le Président lève la séance et remercie l’assemblée de sa présence.

Le prochain Conseil d’Administration aura lieu le 21 avril prochain à Nozay au Siège de la Communauté de Communes de la Région de Nozay.